

Le 17 décembre 2015

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL de la sept cent quinzième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 20h00 conformément à l'article 153 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Alain Gilbert, Luc Prud'Homme, Marc Louis-Seize, et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Goulet.

2015-12-516 Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Robert Goulet**
APPUYÉ PAR le conseiller **Marc Louis-Seize**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la première séance extraordinaire du 17 décembre 2015 portant sur le budget 2016 et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le Secrétaire-trésorier :

Adoptée à l'unanimité

2015-12-517 Adoption du budget 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte, par la présente, le budget 2016 qui se détaille comme suit :

Revenus	
Taxes	5 301 542 \$
Paiements tenant lieu de taxes	26 067 \$
Transferts	483 313 \$
Services rendus	117 056 \$
Imposition de droits	571 950 \$
Intérêts	63 354 \$
Autres revenus	246 900 \$
Total des revenus	6 810 182 \$
Charges	
Administration générale	950 072 \$
Sécurité publique	1 607 832 \$
Transport	1 612 922 \$
Hygiène du milieu	854 549 \$
Santé et bien-être	8 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	533 217 \$
Loisirs et culture	665 855 \$
Frais de financement	157 513 \$
Total des charges	6 390 460 \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	419 722 \$
Remboursement de la dette à long terme	367 600 \$
Affectation du surplus accumulé	(55 804 \$)
Affectation aux fonds réservés	107 926 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	0 \$

Adoptée à l'unanimité

2015-12-518 Adoption du programme triennal d'investissements pour 2016-2017-2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Marc Louis-Seize**

APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le programme triennal d'investissements 2016-2017-2018, le tout selon le tableau dressé par le Secrétaire-trésorier lequel est joint en annexe à la présente résolution.

Adoptée à la majorité

215-12-519 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Robert Goulet**

APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE la session soit levée

Il est 17h21.

Adoptée à l'unanimité

Robert Goulet
Maire

Alain Descarreaux
Directeur général